COMMISSAIRES AUX COMPTES

Prévention et traitement des difficultés des entreprises

Le commissaire aux comptes occupe une position particulière face aux difficultés d'une entité : il les détecte souvent avant les tiers. Cette journée couvre les indicateurs, les procédures de prévention et les procédures collectives.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Commissaires aux comptes inscrits, collaborateurs confirmés et responsables de dossiers.

PRÉREQUIS
Exercer ou participer à des missions en lien avec le thème de la formation.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Détecter les signaux de difficulté à partir des comptes et de l'exploitation.
- Apprécier la continuité d'exploitation et documenter son analyse.
- Distinguer les procédures de prévention et les procédures collectives.
- Situer les obligations du commissaire aux comptes à chaque étape.
- Traiter les incidences sur les comptes et sur le rapport.

03 Programme détaillé

M1 Détecter les difficultés · 2 h 00

- Lire les signaux à temps.
- Indicateurs financiers, d'exploitation et de trésorerie.
- Analyse des prévisions et des plans de financement.
- Appréciation de la continuité d'exploitation.
- Atelier — Diagnostic d'une entité à partir de ses comptes et de son prévisionnel.

M2 Les procédures de prévention · 2 h 30

- Agir avant la cessation des paiements.
- Mandat ad hoc et conciliation : logique et effets.
- Rôle des interlocuteurs et confidentialité des procédures.
- Articulation avec la procédure d'alerte.
- Atelier — Construire la chronologie d'une situation de prévention.

M3 Procédures collectives et incidences comptables · 2 h 30

- Quand la situation se dégrade.
- Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire : principes.
- Incidences comptables : évaluation, provisions, principes d'établissement.
- Conséquences sur la mission, les communications et le rapport.
- Atelier — Déterminer les incidences sur les comptes et le rapport d'un cas donné.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La validation de l'éligibilité de l'action et de son imputabilité à l'obligation individuelle de formation demeure de la responsabilité du professionnel.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr